

---

Discours de l'orateur de la société populaire d'Aubigny, qui vient témoigner de l'esprit civique de ses membres et annonce divers dons pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 4 germinal an II (24 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Discours de l'orateur de la société populaire d'Aubigny, qui vient témoigner de l'esprit civique de ses membres et annonce divers dons pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 4 germinal an II (24 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 287;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1968\\_num\\_87\\_1\\_20381\\_t1\\_0287\\_0000\\_1](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20381_t1_0287_0000_1)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

e

L'ORATEUR de la Sté popul. d'Aubigny.

Montagne, salut! nous fixons avec l'œil du respect ton sommet majestueux. Pour les tyrans, pour les traîtres, pour tous les ennemis du peuple, tu enfantes le tonnerre; pour le Républicain vertueux, pour le sans-culotte, pour l'habitant des chaumières, tu fais jaillir le bonheur, il existe enfin ce gouvernement nécessaire pour établir la République. Il peut glisser sur toutes les têtes le niveau rapide destructeur de toutes les aristocraties, quelle main audacieuse pourroit l'arrêter? Les méchants pâlissent. La vertu s'est armée à son tour et à glacé leurs cœurs d'effroi. Citoyens, vous avez remarqué comme nous que le triomphe de la raison avoit préludé à celui de la Loi. Vous aviez brisé le trône, il restoit l'autel qui consacroit ses forfaits. Le peuple l'a réduit en poudre. Ce mouvement simultané de toutes les communes de la République, pour la destruction du fanatisme, étoit un problème que votre sagesse et l'énergie des sans-culottes a résolu. Maintenant rien n'entravera vos mesures. La plus parfaite unité règne, tous les hommages sont pour la loi, comme tous sont pour vous.

Il n'existe plus de prêtres dans le district et toutes les autorités sont régénérées. Nos frères de la première classe sont en ce moment aux frontières, eux aussi, nous en sommes certains, s'assieront sur le char de la victoire. Que de tous les districts de la République on vous rende le même compte, et la patrie n'aura bientôt plus d'ennemis.

Nous avons déposé au magasin militaire pour nos braves deffenseurs, 61 chemises, 14 paires de souliers, 3 paires de bas, 9 cols, un chapeau, un fusil, 3 gibernes. Ces faibles dons doivent avoir à vos yeux le mérite du denier de la veuve, nous avons l'honneur d'être pauvres. Nous comptons pour rien l'échange de 561 liv. 8 s. en numéraire, pour des assignats républicains, et pour bien peu de chose l'offre de 2 marcs 6 onces d'argenterie déposés chez le receveur du district, et provenant d'une épée à poignée d'argent, de trois gobelets, de deux agraffes et d'une paire de boucles, de même métal; enfin d'un galon d'or.

Restez à votre poste, Citoyens, et ne cessez pas de nous venger des rois. L'olivier croîtra aussi sur la montagne; mais nous n'en voulons pas, tant que nos soldats généreux, auront des lauriers à cueillir et des tyrans à châtier (1).

f

L'ORATEUR de la commune d'Amboise. Représentants du peuple,

Egalité, Liberté, la République ou la mort. Guerre aux tyrans, aux scélérats. Paix aux chaumières, aux hommes vertueux.

La liberté française ne périra jamais puisque vous avez déjoué la conspiration la plus infernale qui ait été tramée contre elle, puisque

vous avez appris au peuple dont vous avez toute la confiance à se défier de ses hypocrites amis.

Déjà nous avons adhéré individuellement à la Société populaire aux mesures que vous avez prises contre les traîtres par votre décret du 23 ventôse. Chargés de l'application directe des lois révolutionnaires, nous devons vous assurer, comme magistrats, que notre zèle et notre surveillance ne feront que s'accroître dans cette grande circonstance.

On vous a déjà dit que la conjuration avoit des ramifications dans les départements, nous ne pouvons en douter. Elle est composée de tout ce qu'il y a d'hommes sans mœurs et sans vertu dans la République. Leurs démarches ne nous échapperont point.

Il paroît que l'avilissement de la Convention nationale, l'avilissement des autorités constituées révolutionnaires, les alarmes sur les subsistances étoient partout le mot d'ordre des scélérats, car au moment où la conspiration a éclaté, des intrigants de notre commune à qui le peuple avoit précédemment arraché le masque du patriotisme ont d'abord tenté une nouvelle épuration des autorités constituées, ont publié ensuite que la municipalité d'Amboise, épurée par le représentant du peuple Guimberteau étoit destituée par un autre représentant du peuple près l'armée de l'Ouest.

On a outragé, calomnié les officiers municipaux dans leurs fonctions.

Dans un pays qui ne vit plus que des grains qui lui arrivent à grands frais de plus de vingt lieues, on a cherché à travailler le peuple, à l'alarmer sur les arrivages des subsistances; mais le peuple est le même partout, toujours bon, toujours juste, il n'a point écouté les intrigants et a continué sa confiance à ses magistrats.

Citoyens représentants, quel augure favorable pour l'achèvement de la révolution! Si pendant que les soldats de la liberté vont battre au-dehors les satellites des tyrans, le glaive national fait justice de tout ce qu'il y a d'impur dans l'intérieur de la République (1).

[Extrait des délibérations de la commune, 1<sup>er</sup> germ. II].

Un membre a dit que la nouvelle conjuration contre la liberté devoit fixer l'attention du Conseil général de la commune, qu'il ne suffisoit pas que chacun de ses membres eut individuellement dans l'adresse votée par la Société populaire aux mesures vigoureuses prises par la Convention, qu'il falloit lui faire une adresse au nom du Conseil pour la remercier d'avoir encore une fois sauvé la patrie.

La matière mise en délibération, le Conseil après avoir entendu l'agent national a arrêté qu'il sera fait une adresse à la Convention nationale pour lui témoigner la reconnaissance de tout le peuple d'Amboise sur la découverte de cette dernière conspiration contre la liberté et l'assurer d'un redoublement de zèle et de surveillance dans l'exécution des lois révolutionnaires.

(1) C 297, pl. 1017, p. 11. Daté du 25 vent. II et signé : ALLOUARD, BEAUVIN (v.-présid.), BEAUDOUIN (présid.), THOMAS Fraternité (secrét.).

(1) C 298, pl. 1033, p. 18. Daté du 1<sup>er</sup> germ. II et certifié par PILLERAULT-JOUVENET (secrét.), MEUNIER.